

Résidence

LE JOURNAL DES LOCATAIRES

GRAND ANGLE

L'avenir de l'OAH se dessine pour les 10 ans à venir



P. 6 ACTUALITÉS

Maïssa Lahzaïti, lauréate du concours de dessin

P. 10 PATRIMOINE

Un partenariat avec la LPO pour protéger les oiseaux

02 SOMMAIRE

03 Zoom sur...

Entrée dans le logement :
votre satisfaction est stable

04 Grand angle

L'OAH s'engage dans une démarche
de rapprochement

06 Actualités

N'oubliez pas de répondre
avant le 31 décembre !

Les audits Qualibail,
« un levier de progrès »

Elles ont imaginé
leur maison du futur

Balcons fleuris : la Rive droite en force

Des étoiles plein les yeux
pour les enfants

Du changement sur la robinetterie

09 Patrimoine

Plusieurs pavillons clos
et couverts à Vallan

Chevannes : le futur lotissement
se nommera Val de Baulche

La protection des oiseaux
en ligne de mire

11 Dans vos quartiers

Des cours de cuisine en attendant
le retour au jardin

Le français à portée de main

12 Détente

Jeu : Qui suis-je ?

Envie de devenir propriétaire ?

Publication de :
OAH - 12, avenue des Brichères - 89000 Auxerre
Directeur de publication : Eric Campoy
Dépôt légal n° 4248-4730 R - ISSN 2117-9131 X
Maquette/Impression : Voluprint - 89000 Perrigny



OAH - Service Communication
12, avenue des Brichères - 89000 Auxerre
Tél : 03 86 72 59 00 - oah.fr
catherine.lambertini@oah.fr

ÉDITO



BIENVENUE 2022, « ENSEMBLE POUR DE NOUVEAUX DÉFIS »



L'année aura passé si vite que les fêtes de Noël frappent à la porte avant que la nouvelle année 2022 nous accueille bientôt.

La vie de l'Office Auxerrois de l'Habitat a suivi ce rythme et nos rencontres de terrain ont permis d'échanger sur le renouvellement urbain à venir qui transformera Sainte-Geneviève et Les Rosoirs, deux grands quartiers d'Auxerre, sur les dix prochaines années. Cet élan, voulu par la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois et l'OAH, a été validée par l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU), qui a débloqué des crédits importants par le NPNRU. C'est un vrai succès collectif pour l'Auxerrois. Cet effort touchera le quartier Sainte-Geneviève qui continuera sa mutation et, c'est nouveau, le quartier des Rosoirs qui mérite un nouveau développement tel que le secteur Gembloux, en travaux, lui montre déjà le chemin

Autre décision forte prise mi-décembre par l'OAH fut le choix par les élus du Conseil d'Administration, après plusieurs mois d'étude, de rencontres et de débats, d'un futur partenaire dans le cadre de la Loi Elan, qui oblige à se regrouper avec un autre bailleur pour dépasser les 12.000 logements. Le groupe IDELIANS a été proposé nettement par un vote de la majorité, donc l'OAH va pouvoir continuer d'avancer dans l'unité dès l'année prochaine.

Je n'oublie pas les opérations neuves de la Porte de Paris et de Gembloux aux Rosoirs, qui vont bon train ainsi que Brivaux II à Vallan et Val de Baulche à Chevannes, qui ont démarré en 2021, avant Les Prés à Venoy et Grattery III qui se lanceront en 2022.

Je vous souhaite, chers fidèles locataires, ainsi que nos équipes dévouées du personnel, de joyeuses fêtes de Noël ainsi qu'une nouvelle année 2022 pour aller vers de nouveaux défis que nous relèverons ensemble.

Vincent VALLÉ
Président de l'OAH
Adjoint au Maire d'Auxerre
Conseiller communautaire



RÉSULTATS D'ENQUÊTE

ENTRÉE DANS LE LOGEMENT : VOTRE SATISFACTION EST STABLE

À fin septembre 2021, les retours d'enquête menées auprès de nos locataires entrants laissent apparaître une confondante stabilité par rapport à l'année 2020.

Avec un taux de retour de 57 %, les locataires entrants sont satisfaits, pour le trimestre et en moyenne sur l'année à 96 % des conseils reçus lors de l'étude de leur demande de logement (valeur du troisième trimestre 2020 : 95 % ; et moyenne annuelle 2020 : 96 %) et à 100 % pour le trimestre et 98 % en moyenne annuelle, de la qualité des informations nécessaires à la préparation de l'emménagement (troisième trimestre 2020 et

moyenne annuelle 2020 : 99 %).

Dans 8 cas sur 10, la première proposition de logement à l'issue de la commission d'attribution correspondait à la demande initiale émise par le locataire et 98 % des entrants sont satisfaits du logement attribué (97 % en 2020). Les taux de satisfaction pour l'immeuble et le quartier s'établissent respectivement à 94 % et 96 % (96 % et 98 % en 2020).

Enfin, 97 % des locataires entrants sont satisfaits du rapport qualité/prix du logement, et donnent, globalement, une note de 8,6 sur 10 pour la satisfaction des services de l'OAHA (8,7 /10 en 2020).

ENQUÊTE annuelle

Vous avez été très nombreux à répondre à notre nouvelle enquête annuelle et nous vous en remercions. Les données sont en cours d'enregistrement et déjà 1650 enquêtes ont été saisies. Un traitement individuel, réalisé dans un second temps, permettra de répondre à chaque sollicitation ou réclamation. Une restitution sera faite dans notre prochain numéro.



Qualité des informations administratives et pratiques

99 %*
99 % en 2020



État général du logement

95 %*
94 % en 2020



Fonctionnement des équipements du logement

96 %*
96 % en 2020



Conseils pour l'utilisation des équipements du logement

98 %*
98 % en 2020



Propreté de votre logement

94 %*
94 % en 2020



L'accueil de vos interlocuteurs

99 %*
99 % en 2020

(*Moyennes annuelles établies à la fin du troisième trimestre 2021).

04 GRAND ANGLE

LOI ELAN

L'OAH S'ENGAGE DANS UNE DÉMARCHE DE RAPPROCHEMENT

Nos opérations de Renouvellement urbain

Sainte-Geneviève : en 2022, réaménagement de l'ancien local PMI pour une association.

En 2023, réhabilitation de l'entrée 19, rue Fragonard (bâtiment G) ; démolition des entrées 65 à 81, avenue Delacroix (bâtiments S, T, U, V autour de la dalle).

En 2026, construction d'un parking en surélévation de 100 places ; réhabilitation de la Tour 1.

En 2027, démolition de la Tour 22, avenue Ingres.

En 2028, démolition de la Tour 14, avenue Ingres.

Les Rosoirs : en cours, réhabilitation des bâtiments 14 et 15 (rue de Gembloux).

En 2023, construction de 5 logements et 500 m² de commerces (à la place de l'ancienne boulangerie).

En 2024, réhabilitation du bâtiment 8 (rue Marengo) ; démolition des bâtiments 6 et 7 (rues de Wagram et d'Iéna).

En 2025, réhabilitation des bâtiments 2, 3, 4 et 5 (avenue du 4^e R.-I., rues d'Austerlitz et de Wagram).

En 2027, démolition des bâtiments 9 et 10 (rue Marengo).

En 2029, construction de 20 logements en résidence senior (rue Marengo).

Les constructions : en cours, résidence de la Porte de Paris à Auxerre (50 logements) ; résidence du Val-de-Baulche à Chevannes (20 logements).

En 2022, résidence Grattery III à Auxerre (40 logements, à l'angle de la rue de Grattery et de la N151).

En 2023, Monéteau (16 logements) et Appoigny (15 logements).

En 2024, Champs-sur-Yonne (20 logements).



La loi Elan de 2018 contraint les bailleurs de moins de 12.000 logements à se regrouper. Le lundi 13 décembre, le conseil d'administration de l'OAH a posé le premier jalon imposé par la loi Elan, en choisissant de rejoindre le groupe Idelians. Parallèlement, l'OAH poursuit sa feuille de route pour le renouvellement urbain. Pour les locataires de la dalle de Sainte-Geneviève, le démarrage du nouveau programme est désormais bien concret.

Le Gouvernement considérant que les bailleurs dont le patrimoine représente moins de 12.000 logements n'ont pas « la taille leur permettant d'assurer l'ensemble des fonctions stratégiques de manière autonome », la loi Elan prévoit que tous les bailleurs en-dessous de cette taille doivent rejoindre un groupe.

Cette obligation légale, promulguée en 2018, avait pour date butoir le 1^{er} janvier 2021, mais compte tenu du calendrier électoral municipal de 2020, un délai supplémentaire avait pu être accordé, notamment là où des changements de municipalités s'étaient opérés. Ce qui était le cas pour Auxerre. Aucun regroupement n'avait été opéré avant les municipales. Depuis la mise en place du nouveau conseil d'administration,

présidé par Vincent Vallé, nombre d'échanges et de rencontres ont eu lieu avec quatre partenaires potentiels : Idelians, Vilogia, Polylogis et Habellis.

Le lundi 13 décembre, réunis à la salle des Joinchères de Venoy, les administrateurs de l'OAH ont franchi la première étape et se sont prononcés en faveur du groupe Idelians par 12 voix sur 22 votants. Soit la majorité au premier tour.

Idelians regroupe déjà trois bailleurs de la région Bourgogne-Franche-Comté, parmi lesquels Domanys, le bailleur départemental de l'Yonne ; Orvitis, bailleur de Côte-d'Or ; Grand Dôle Habitat, Hamaris et Chaumont Habitat, en Haute-Marne. Les autres groupes candidats au rapprochement avec l'OAH étaient Vilogia (5 voix), Polylogis (3 voix) et Habellis (2 voix).

Désormais, il appartient à la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois, collectivité de rattachement de l'OAH, de valider ce vote. Dans le cas contraire, de nouvelles discussions devront s'engager.

En tout état de cause, malgré les évolutions organisationnelles internes que cela pourrait induire, à terme, ce processus de regroupement n'aura aucune incidence pour les locataires du parc de l'OAH. Ni sur les projets en cours.

En parallèle de ce dossier, dont l'issue devrait encore prendre quelques mois, les projets portés par l'OAH, de renouvellement urbain pour Sainte-Geneviève et les Rosoirs, et de constructions dans les communes aux alentours d'Auxerre, vont en effet se poursuivre, tout comme les programmes de réhabilitation envisagés dans son plan stratégique du patrimoine (lire le détail par ailleurs). La signature officielle de la convention avec l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain (ANRU), qui détaille le programme de travaux et les financements accordés, doit intervenir en début d'année 2022.

La première opération d'envergure sera la démolition de la dalle, l'espace surplombant le Phare (lequel sera également détruit), à Sainte-Geneviève. L'objectif est de rouvrir le quartier sur la Ville et de le doter d'équipements publics flambant neufs pour remplacer les structures vieillissantes et énergivores.

L'opération de relogement a d'ailleurs commencé pour les 130 familles résidant dans cette partie du quartier. L'OAH est en ordre de marche.

Nos projets hors renouvellement urbain

En cours : deux opérations à Auxerre (construction de la résidence Gembloux – 18 logements) ; et Vallan (construction du lotissement les Brivaux II – 20 logements).

À venir : en 2022, construction de 10 pavillons à Venoy ; de garages à Saint-Siméon ; réhabilitation de 12 logements à Champs-sur-Yonne et de 20 logements aux Plattes (Auxerre, 1^{re} tranche).

En 2023, construction de 6 logements à Augy et 15 à Appoigny.

En 2024, réhabilitation de 20 logements aux Plattes (Auxerre, 2^e tranche).

Et tous les ans, de 2021 à 2030, 1,5 M€ seront consacrés aux gros travaux d'entretien ; et, de 2023 à 2030, 1 M€ seront dédiés au programme de réhabilitation du patrimoine.

À partir de 2026, la réhabilitation des Plattes (3^e tranche en 2026 ; 4^e tranche en 2028 et 5^e tranche en 2030).

À Auxerre, la réhabilitation des bâtiments 16 (rue de l'Argonne), 13, 12 (rue de Gembloux) et 11 (rue d'Iéna) des Rosoirs s'opérera, hors NPNRU, entre 2030 et 2035.

Deux réunions à destination des locataires de la dalle de Sainte-Geneviève ont eu lieu fin novembre et début décembre pour les informer du projet de renouvellement urbain et des modalités de déménagement. Tous seront contactés courant décembre par notre Service Logement pour monter leur dossier de demande de relogement.



06 ACTUALITÉS

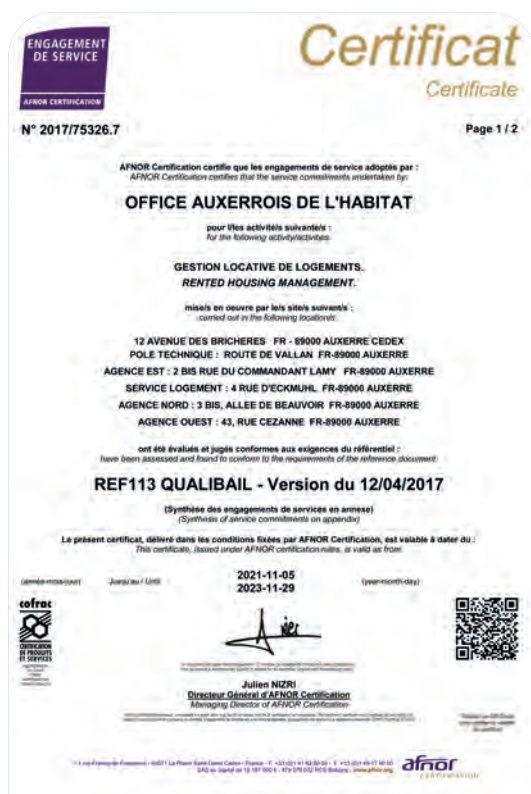
ENQUÊTE SLS/OPS

N'OUBLIEZ PAS DE RÉPONDRE AVANT LE 31 DÉCEMBRE !

Comme chaque année, au cours du dernier trimestre, tous nos locataires sont destinataires d'une enquête sur les ressources annuelles. En cas de dépassement des plafonds de ressources HLM de plus de 20 %, un supplément de loyer de solidarité (SLS) est calculé et doit être acquitté chaque mois. Il est important de répondre à cette enquête avant le 31 décembre 2021, en renvoyant tous les justificatifs demandés (avis d'imposition...), car à défaut de réponse, le SLS est appliqué de manière automatique.

Par ailleurs, cette année, et comme tous les deux ans, l'enquête SLS est groupée à l'enquête sur l'Occupation du Parc social menée par l'État. Là encore, à défaut de réponse dans les délais prévus, une pénalité de 7,62 € est automatiquement appliquée chaque mois, en plus du loyer, et pendant un an. D'où l'importance de prendre le temps de répondre à cette enquête, même si vous êtes bénéficiaires des APL.

Il est important de répondre à cette enquête avant le 31 décembre 2021.



QUALITÉ DE SERVICE

LES AUDITS QUALIBAIL, « UN LEVIER DE PROGRÈS »

Après un audit de contrôle intermédiaire réalisé du 6 au 8 octobre dernier, l'AFNOR a renouvelé le certificat Qualibail de l'OAH le 5 novembre. L'auditeur a levé les quatre points de surveillance repérés en 2020 et n'en a pas suggéré de nouveau. Aucune non-conformité n'est apparue non plus. « On voit d'une année sur l'autre que vous utilisez les audits Qualibail comme un levier de progrès », a indiqué l'auditeur à l'issue de son audit d'octobre. Il a par ailleurs souligné « le bon niveau de satisfaction globale de nos locataires (91 %) » et le fait que « les exigences Qualibail [étaient] si bien intégrées qu'elles [étaient] de l'ordre du réflexe pour les agents de l'OAH ».

Pour rappel, la certification Qualibail valide le respect de six engagements auprès de nos locataires : les orienter à chaque étape de leur demande de logement ; faciliter leur emménagement, agir pour leur confort et leur sécurité ; assurer le bon déroulement de leur location ; traiter leurs demandes d'interventions techniques ; les informer, évaluer les interventions effectuées chez eux et dans leur résidence ; les accompagner dans leur parcours résidentiel.

DESSIN

ELLES ONT IMAGINÉ LEUR MAISON DU FUTUR



De gauche à droite :
Lola Perreira, Maïssa Lahzaïti, Andréa Condrea,
Anissa Adéoti et Océane Simon.

Le classement

CATÉGORIE A, 10 / 14 ans

- 1^{re}, Maïssa Lahzaïti
- 2^e, Lola Pereira
- 3^e, Anissa Adéoti

CATÉGORIE B, 15 / 18 ans

- 1^{re}, Andréa Condrea
- 2^e, Océane Simon

Un concours de dessin, à destination des 10-18 ans, a été initié cet été par l'OAH. Il invitait à imaginer une maison du futur. Il fallait donc dessiner une maison futuriste, certes, mais qui respectait aussi l'environnement en favorisant notamment tous les systèmes ou inventions économes en énergie. Cinq participantes se sont lancées dans l'aventure : deux dans la catégorie des 15-18 ans et trois dans celle des 10-14 ans. La remise des prix a eu lieu mercredi 27 octobre,

au siège de l'OAH, en présence du Président Vincent Vallé et du Directeur Général, Éric Campoy. Elles ont toutes été récompensées avec des bons cadeaux valables chez notre partenaire Cultura.

Les dessins ont été exposés dans les accueils du siège puis des agences. Jusqu'au 24 décembre, ils se trouvent à l'agence Est, avant de retourner chez leurs autrices respectives.

BALCONS FLEURIS

LA RIVE DROITE EN FORCE

À l'issue du passage du jury pour le concours des balcons, fenêtres et jardins fleuris, le quartier Rive droite se démarque en remportant les trois grands prix mis en jeu. Ainsi, Marie-Paule Rivière, habitante de la résidence Charles-de-Foucauld, a décroché, cette année, le Grand Prix. Suivent de peu, Élisabeth Graillot, des Mignottes et M. et Mme Lepeu, des Prés-Coulons.

Soixante-quinze résidents s'étaient inscrits. Le jury est passé, comme à l'accoutumée, début juillet. La météo n'était pas de la partie et les fleurs et plantations en avaient souffert, mais ces conditions climatiques ont été valables pour chaque participant. Le jury a noté sur la base du volume de fleurissement, la qualité des fleurs, la qualité de la composition florale et enfin, l'harmonie générale.

L'OAH adresse un grand bravo à tous, et un grand merci pour cet engagement qui valorisent les résidences comme les quartiers de la ville !



Le parterre très fleuri de Marie-Paule Rivière lui a permis de décrocher la première place du classement 2021.

08 ACTUALITÉS

À L'ABBÉ-DESCHAMPS

DES ÉTOILES PLEIN LES YEUX POUR LES ENFANTS



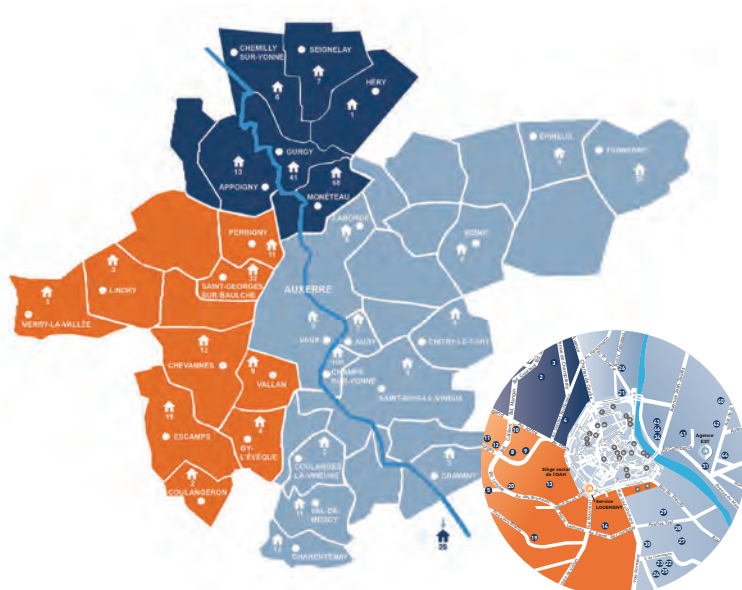
Les enfants ont rejoint les joueurs après leur séance d'entraînement pour une jolie photo souvenir.

Le jeudi 28 octobre, 22 enfants de nos locataires ont eu le plaisir d'assister à une séance d'entraînement des joueurs de l'AJA. Avec une météo particulièrement clémente, ils ont vu les joueurs évoluer sur le terrain d'entraînement avant de les rejoindre pour une grande photo souvenir. Puis les enfants ont eu droit à une séance de dédicaces à laquelle de nombreux pro se sont prêtés. Cette après-midi avait été organisée par l'OAH et l'AJA, dans le cadre de leur partenariat. Les enfants sont repartis avec des étoiles plein les yeux et les bras chargés de cadeaux et notamment d'une tenue complète de football offerte par l'AJA. Une nouvelle séance d'entraînement devrait être proposée lors des vacances de février. Cette animation est gratuite. Les locataires seront informés avec leur avis d'échéance du mois de janvier.

ENTRETIEN

DU CHANGEMENT SUR LA ROBINETTERIE

Un nouveau marché portant sur l'entretien de la robinetterie vient d'être conclu avec la société Unicia. Il prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2022. Il comprend une visite préventive tous les trois ans, avec contrôle des joints, siphons, évier, appareillage, baignoire, cuvette, réservoir, bac à douche, lavabo... ; le nettoyage et détartrage si nécessaire, le remplacement des éléments consommables si nécessaire. Du côté des dépannages, les interventions urgentes (risques pour la sécurité des locataires ou fuites importantes), interviendra dans un délai de deux heures et pour les interventions non-urgentes, dans les 24 heures. Une astreinte sera mise en place 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. La réparation ou le remplacement des appareillages est prévue dans le contrat d'entretien, cependant, si l'usage est anormale, le remplacement sera refacturé au locataire. Unicia interviendra en 2022 et 2023 sur les secteurs Nord et Est, puis à partir de 2024, elle prendra également en charge le secteur Ouest (actuellement géré par BC Entreprise et jusqu'au 31 décembre 2023). Pour rappel, BC Entreprise n'assure pas les astreintes qui sont prises en charge par Engie Solutions.



■ : Secteur Ouest : BC Entreprise
■ : Secteur Nord et Est : Unicia à compter du 1^{er} janvier 2022

Enfin, le montant de provision mensuelle pour l'entretien courant de la robinetterie sera de 4,27 € TTC pour 2022 (en baisse de 5,11 %).

Astreinte

À compter du 1^{er} février 2022, pour les locataires relevant des secteurs Nord et Est, le numéro d'astreinte à contacter pour tout problème relatif à la robinetterie sera celui d'Unicia : **03.79.13.00.12**.

CONSTRUCTION

PLUSIEURS PAVILLONS CLOS ET COUVERTS À VALLAN



Cinq des 20 pavillons sont déjà clos et couverts.
Les enduits sont posés depuis la semaine du 6 décembre.

Sur la vingtaine de pavillons en cours de construction sur les hauteurs de Vallan, plusieurs d'entre eux sont déjà clos et couverts. Les enduits ont été commencés durant la semaine du 6 décembre, et sur ceux-là, il restera les cloisons et tout l'aménagement intérieur à réaliser. Les autres en sont au dernier stade de la maçonnerie ou à celui de la charpente/couverture. Pour rappel, il s'agit de la seconde tranche du lotissement des Brivaux II. Le chantier a démarré le 8 février dernier. Les typologies de ces logements conçus avec garage et jardin sur des surfaces comprises entre 500 et 600 m², vont du T2 au T5. Six lots à bâtir viabilisés compléteront le programme et seront mis à la vente. La réalisation de cette opération a été confiée à l'architecte Didier Gallard, de Chablis.

À CHEVANNES

LE FUTUR LOTISSEMENT SE NOMMERA VAL DE BAULCHE

La commune de Chevannes disposera bientôt de logements supplémentaires. L'OAHA a en effet entrepris d'en construire une vingtaine – des pavillons individuels – et d'aménager 19 lots à bâtir. Le terrain qui accueillera ce nouveau lotissement est situé en bas de la rue de Baulche.

Le terrassement a été réalisé en novembre. La poursuite du chantier dépendra des conditions météorologiques, car la terre est « amoureuse », comme l'on dit dans la commune, et par temps de pluie, elle colle aux engins de chantier, ce qui la rend difficile voire impossible à travailler.

Le projet a été conçu par les architectes Isabelle Bauny et Pierre Grange, de Saint-Georges-sur-Baulche. Et toutes les entreprises retenues pour la réalisation du chantier, à l'exception de celle retenue pour l'éclairage public, sont icaunaises.



Le terrassement a été réalisé en novembre, rue de Baulche, à Chevannes.

10 PATRIMOINE

BIODIVERSITÉ

LA PROTECTION DES OISEAUX EN LIGNE DE MIRE



Une dizaine de nids repérés sur le terrain de l'avenue de Grattery seraient ceux de moineaux domestiques.

Parce que l'OAH s'engage chaque jour à être une entreprise responsable, il a décidé de s'attacher les services de la Ligue de Protection des oiseaux de l'Yonne (LPO 89) afin de compenser les risques de perte d'habitat des espèces menacées. Ainsi, désormais, avant de lancer une opération de construction ou de réhabilitation, les chargés d'études de la LPO seront contactés pour aller dresser l'inventaire de toutes les espèces vivant sur les sites concernés. L'association transmettra alors son rapport et ses préconisations au service Développement et renouvellement urbain de l'OAH et veillera à ce que les entreprises et artisans intervenant dans les opérations appliquent ces mesures.

Pour le projet Grattery III, la LPO a donc réalisé, courant octobre, un inventaire avifaunistique de pré-démolition des hangars présents sur le site et voués à la destruction. Il a permis de repérer, par la présence de nids, une quinzaine d'espèces dont deux protégées (Rougequeue noir ou de Rougegorge familier) et la possible présence de Moineaux domestiques. La loi du 10 juillet 1976 interdit la destruction de ces nids. Une demande de dérogation pour leur destruction doit être faite auprès de la DREAL et des mesures compensatoires sont à mettre en place. Ainsi, un nichoir à Rougequeue et treize nichoirs à moineaux, ainsi qu'un hôtel à insectes seront installés sur l'opération Grattery III.



Le rougequeue noir est une espèce protégée. Sa présence sur le site sera préservée grâce à la mise en place d'un nichoir spécifique.

AUX ROSOIRS

DES COURS DE CUISINE EN ATTENDANT LE RETOUR AU JARDIN



Les ateliers de cuisine se sont déroulés dans la bonne humeur.

En attendant le retour de la pleine saison du jardin partagé des Rosoirs, les habitants du quartier ont été invités à se retrouver tous les mardis après-midi, entre le 20 novembre et le 14 décembre, à la maison de quartier des Rosoirs pour participer à des ateliers cuisine. Au Jardin, les deux dernières animations du samedi, fin novembre, ont permis de planter de petits arbres fruitiers qui auront tout l'hiver pour développer leurs racines.

Le Jardin partagé des Rosoirs a reçu le précieux soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté

et de l'État, à travers le plan France-Relance. L'intervention des animateurs au Jardin, elle, a été financée par le GIE IMPA. Les Petits Débrouillards seront d'ailleurs soutenus, à nouveau, en 2022, pour animer le Jardin. Si vous habitez les Rosoirs et souhaitez rejoindre le groupe, c'est gratuit. Il faut juste avoir un peu de temps pour cultiver avant de pouvoir récolter. Ces ateliers sont animés par les Petits Débrouillards.

Au jardin, un composteur est également à disposition des habitants du quartier. Vous pouvez y amener vos déchets de cuisine (épluchures, déchets de fin de repas, sauf la viande). De petites affiches indiquent comment faire (après avoir versé vos déchets dans le bac du milieu, il faut les recouvrir avec un peu de broyat qui se trouve dans le bac de gauche. Le bac de droite est sous la responsabilité des maîtres composteurs).

Contact : Thomas au 07.64.61.66.74. ou à l'adresse t.sasportas@debrouillonet.org

Financé par



GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

INITIATIVE

LE FRANÇAIS À PORTÉE DE MAIN

Les cours de français, initié par l'OAH, en partenariat avec l'association CLEF, touchent à leur fin. Après six mois d'apprentissage, à raison de quatre heures par semaine, dans les locaux de l'OAH, une dizaine de locataires a commencé à se familiariser avec la langue, alors qu'elles n'en connaissaient pas le moindre mot encore en mai dernier.

Désormais, elles ont des bases sur lesquelles il va leur falloir construire un vocabulaire solide. « Oui, j'ai progressé, confie Somaya, l'une des élèves du groupe. Maintenant, j'utilise la télévision et le portable pour apprendre encore plus. » Requia, elle, ne s'arrête plus de parler tant elle a envie de se faire comprendre. L'objectif de ces cours était avant

tout de les aider à être autonome dans leur logement. « Nous avons travaillé les relations de voisinage, l'appel au gardien, le contrat de location, savoir donner son nom, adresse et numéro de téléphone et à rechercher une information sur internet avec OK Google, notamment pour trouver leur route, aller chez le médecin, etc... », explique Sirkka, l'intervenante de l'association CLEF qui a donné les cours.

Si toutes les participantes ont franchi des étapes dans la compréhension du français, il leur faudra tout de même poursuivre les efforts par elles-mêmes pour ne rien perdre des bénéfices de cette formation qui a été totalement financée par des subventions de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois et de l'État.

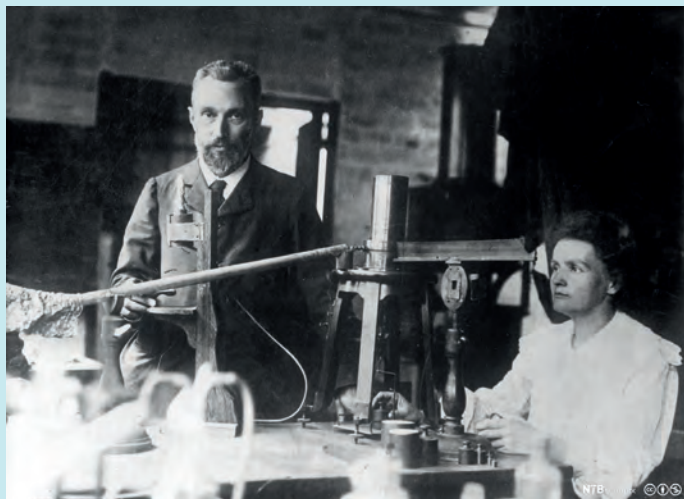


Les participantes ont toutes franchi des étapes dans leur compréhension du français.

12 DÉTENTE

JEU

QUI SUIS-JE ?



En 1903, nous obtenons le prix Nobel de physique.

Je suis née en 1867 à Varsovie sous le nom de M. SKLODOWSKA. Mon père est professeur de mathématiques et ma mère institutrice. J'arrive à Paris en 1882 et j'épouse un certain Pierre C. en 1895. Je suis reçue en 1896 à l'agrégation des sciences physiques. Mon mari, quant à lui, découvre avec son frère Jacques la piézo-électricité, étudie, entre autres, le magnétisme des corps et déduit le principe de symétrie. Je découvre la radioactivité du thorium et mon époux et moi consacrons notre temps aux travaux de recherche et découvrons ensemble le polonium en 1898 et, avec l'aide du chimiste André Louis Debierne, le radium en 1910. En 1903, nous obtenons le prix Nobel de physique. Je suis la première femme à être titulaire d'une chaire à la Sorbonne et suis admise en 1905 à l'académie des sciences. Mon mari meurt brutalement en 1906 mais je poursuis nos travaux et reçois à nouveau le prix Nobel de physique en 1911. Mes expériences au contact prolongé des émanations de radium auront raison de ma santé et je m'éteins en 1934. Mes cendres sont transférées au Panthéon en 1995, avec celles de mon mari. Une résidence de l'OAH, à Auxerre, porte leur nom.

Réponse au jeu du numéro 78 : Colette

À VENDRE

ENVIE DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE ?

Pour tout renseignement, visite, contactez Sandrine Garnier au 03.86.72.59.64



Monéteau,
dans le lotissement
Jules-Lebœuf,
terrain de 569 m²,
borné et viabilisé (lot n°6).
Façade de 18,36 mètres linéaires.
55.900 €

**Les visites des biens à vendre
sont possibles, à condition de respecter
les gestes barrières :**

Lavage des mains au gel hydroalcoolique

Port du masque obligatoire

**Respect de la distance
de sécurité d'un mètre**

**Présence limitée aux seuls acquéreurs
(une à deux personnes maximum)**



Auxerre,
rue Louis-Braille,
terrain de 518 m²,
borné et viabilisé
(lot n°24).
Façade de 21 mètres linéaires.
37.000 €

Consultez nos offres de locations ou de ventes
sur notre site internet : oah.fr